

INVENTAIRE FLORISTIQUE DU BOISÉ A-16 SECTEUR AUCLAIR

Juillet 2013



Compte-rendu des inventaires

Le boisé A-16 secteur Auclair est situé dans la municipalité de Mont-Saint-Hilaire, au nord-est de la jonction du chemin de la Montagne et du chemin Ozias Leduc (45.54212 N. – 73.18396 O.). Sa superficie est de 3.16 hectares. Contrairement aux renseignements contenus dans le Système d'Information Écoforestier du ministère des Ressources naturelles, ce boisé est mature. Il est constitué d'une mosaïque d'érablières sucrières à chêne rouge et de chênaies rouges à ostryers de Virginie.

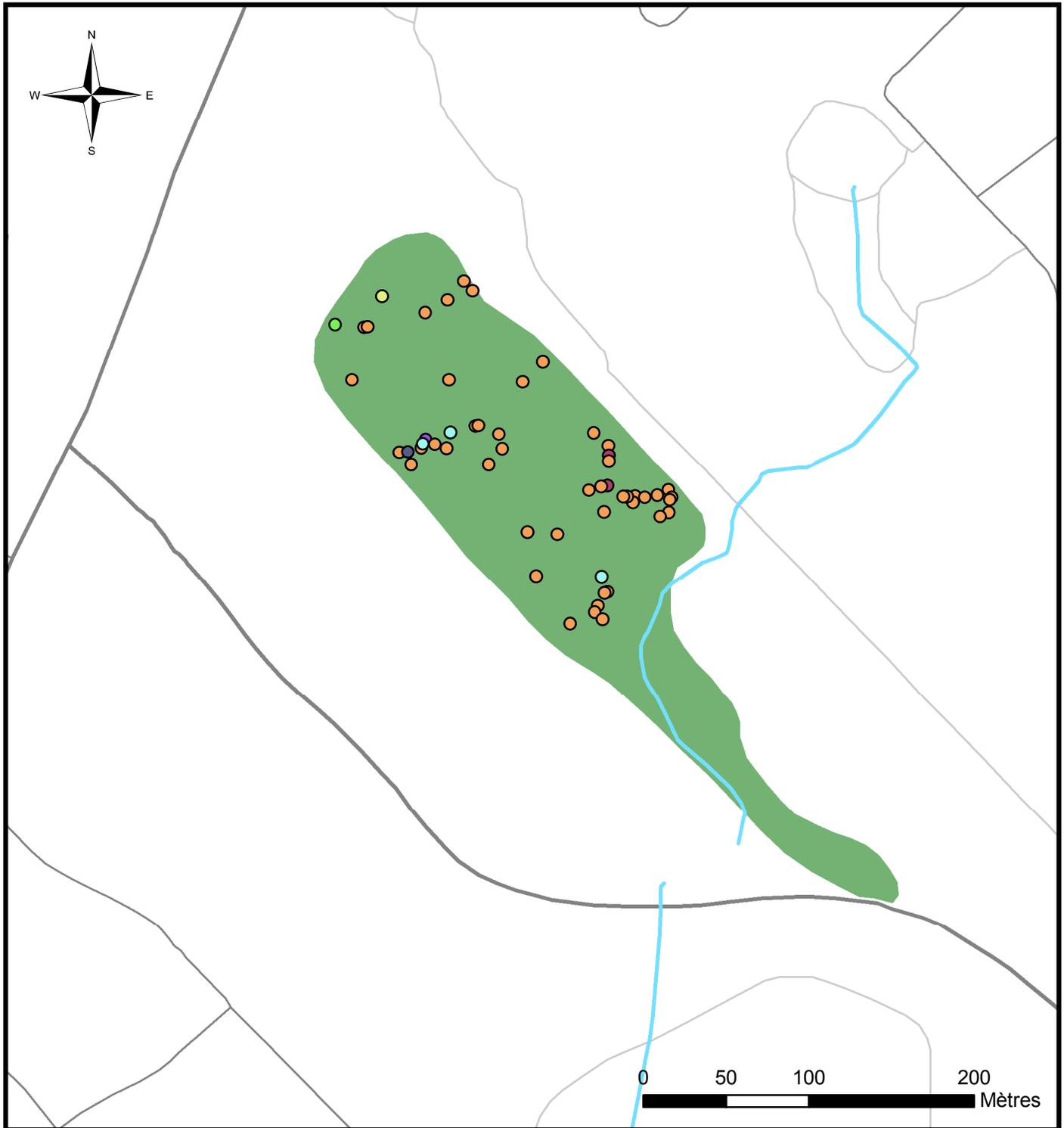
Le boisé a été visité à deux reprises en 2008, soit le 23 avril et le 18 juin. Il a également été visité le 18 juillet 2013. En tout, pas moins de sept espèces en situation précaire ont été observées, dont l'une est désignée vulnérable au Québec et une autre en voie de disparition au Canada. Observer un aussi grand nombre de plantes à statut précaire dans un boisé de cette taille est rare au Québec. On y trouve le carex des Appalaches (*Carex appalachica*), le carex faux-rubanier (*Carex sparganioides*), le carex porte-tête (*Carex cephalophora*), le caryer ovale (*Carya ovata*), le noyer cendré (*Juglans cinerea*), l'ail des bois (*Allium tricoccum*) et le gaillet fausse-circée (*Galium circaezans*). La seule occurrence connue du gaillet fausse-circée dans la Réserve de biosphère du mont Saint-Hilaire (RBMSH) n'a pas été revue depuis 2003 et pourrait être disparue. C'est donc une excellente nouvelle de retrouver cette espèce dans le boisé A-16 secteur Auclair.

On y retrouve aussi une espèce vulnérable à la cueillette, la sanguinaire du Canada (*Sanguinaria canadensis*). Deux autres espèces, retirées de la liste provinciale en février 2008, le carex à grandes feuilles (*Carex platyphylla*) et le carex de back (*Carex backii*), ont également été observées. Il est aussi à noter qu'une autre espèce, le trioste à feuilles orangées (*Triosteum aurantiacum*), faisait partie de la première liste des plantes rares parue en 1983.

Jusqu'à ce jour, 93 espèces de plantes vasculaires ont été inventoriées dans ce boisé. Il est important de noter que cet inventaire est non exhaustif. On peut facilement affirmer que le boisé comporte au moins 120 espèces. Ce boisé est de type « montérégien », c'est-à-dire que sa flore ressemble beaucoup à celle du mont Saint-Hilaire et non aux boisés situés dans la plaine agricole. En excluant le massif de la montagne, le boisé A-16 secteur Auclair représente le dernier boisé de type « montérégien » de la RBMSH.

Le boisé A-16 secteur Auclair comporte un milieu humide d'une superficie de 0,21 ha. On trouve dans ce marécage le caryer ovale, un arbre susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable au Québec. Le marécage est contigu à un ruisseau.

Le boisé A-16 secteur Auclair possède une très haute valeur écologique. La présence d'un ruisseau, d'un marécage et de 8 espèces à situation précaire en fait un boisé exceptionnel.



Source : BNDT, CNMSH

Plantes à statut précaire et milieu humide dans le boisé A-16 secteur Auclair

- *Allium tricoccum*
- *Carex appalachica*
- *Carex cephalophora*
- *Carex sparganioides*
- *Carya ovata*
- *Galium circaezans*
- *Juglans cinerea*
- Milieu humide